

CAMPAGNE D'AVANCEMENTS 2010

DES INGENIEURS ET TECHNICIENS

**DEROULEMENT DE L'ENTRETIEN D'ACTIVITE
ET REDACTION DES FICHES D'APPRECIATION**

Dans le cadre de cette campagne d'avancements, **les entretiens d'évaluation des agents sont en cours.**

Ces entretiens doivent être un **moment privilégié pour faire le point de votre activité**, formuler des propositions d'organisation et d'évolution de votre travail.

Vous avez l'opportunité d'y **consigner les points de convergence** avec votre responsable mais aussi les **éventuels désaccords.**

Chaque agent doit disposer de délais raisonnables, d'une part pour préparer leur entretien et d'autre part pour la relecture du document avant signature. A ce titre, vous pouvez vous faire assister par un représentant du personnel.

Lors des prochaines réunions des Commissions Administratives Paritaires Locales (catégories B et C) et Commissions Consultatives des Départements de Recherche (catégories A) puis en Commissions Administratives Paritaires Nationales, **le travail des délégués du personnel reposera sur les éléments suivants :**

- Fiche d'appréciation, fiche d'entretien, propositions de l'Administration.
- Déroulement de carrière, ancienneté INRA (et éventuellement dans d'autres Administrations), plafonnement....

Vous devez absolument signaler dans votre dossier toutes les informations qui sont erronées ou absentes de votre fiche carrière.

En effet, c'est l'ensemble de ces éléments qui permet aux délégués du personnel d'établir leurs propositions et de bâtir leur argumentaire pour défendre les personnels.

Nombre de possibilités de promotions pour 2010 :

Grades

Grade d'arrivée	Nbre de promouvables	Nbre d'avancements
IR1	287	36
IE HC	60	10
IE1	342	33
TR EX	403	47
TR SUP	572	68
ATP1	417	80
ATP2	6	1
Total	2087	275

Corps

Corps de promotion	Nbre de promouvables	Nbre d'inscriptions au tableau d'avancements
IR	478	8
IE	518	13
AI	665	18
TR	262	63
Total	1923	102

Vous pouvez compter sur les représentants de la CFDT-INRA pour vous défendre et continuer à intervenir tant à l'INRA que dans les négociations auprès de nos Tutelles pour faire évoluer les grilles de rémunération et les possibilités de promotions.

N'hésitez pas à prendre contact avec vos représentants du personnel locaux (pour les B et C) ou en CDR (pour les A), en toute confiance.

C'est une démarche normale, ils sont votre relais dans les instances.

Ils sont disponibles et à votre écoute.